

Circulaire du troisième trimestre 2023/2024

Le 3^e trimestre a débuté depuis quelques semaines, début mars. Les conseils de classe qui se sont déroulés dernièrement ont donné lieu à plusieurs conseils des professeurs aux élèves afin de passer au niveau supérieur. Il appartient désormais aux élèves de bel et bien donner le meilleur d'eux-mêmes pour obtenir leur passage. L'appel des cahiers doit donc être plus fort que celui du téléphone portable ou bien d'autres distractions arrivant avec les beaux jours, le troisième trimestre étant fondamental.

Vous trouverez en fin de circulaire le calendrier avec les ponts, les jours fériés, les jours non travaillés pour diverses raisons. Cela signifie que, pour les autres jours, il y aura bel et bien cours. Nous constatons, et nous le regrettons, que de plus en plus d'élèves partent avant les vacances et reprennent les cours après les autres afin de bénéficier de meilleurs tarifs de transport. Bien évidemment, nous ne cautionnons pas cela, ces absences sont de la responsabilité des familles concernées et il leur revient de récupérer par eux-mêmes les cours manqués sans demander nécessairement aux enseignants de donner tous les cours à l'avance.

Vous trouverez davantage d'informations sur ce lien de [servicepublic.fr](https://www.servicepublic.fr) les obligations de scolarisation dont la phrase essentielle est la suivante : « *L'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus* ». Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration dans le bien-être scolaire nécessaire de vos enfants.

Concernant l'année scolaire 2024/2025, les tarifs du collège évolueront comme cela a déjà été le cas cette année, avec la contribution des familles qui passera au collège à 33€ par mois durant 10 mois (37€ pour les bienfaiteurs), et le repas au self passera à 5,20€. Depuis deux ans à présent, l'OGEC Hazparne est amenée à revoir ses tarifs pratiqués en cherchant toujours à rendre accessible notre ensemble scolaire au plus grand nombre, tout en étant cohérent avec les tarifs pratiqués sur notre bassin de vie (pour information, nous sommes encore dans la tranche la plus basse). Ces évolutions tarifaires n'ont pour seule ambition que de faire face à l'évolution du coût de l'énergie en général mais aussi de pouvoir encore maintenir l'entretien de nos locaux et la mise en place de projets éducatifs et culturels propres à l'établissement. Vous trouverez plus de détails sur nos tarifs en vous rendant [sur notre site](#).

Par ailleurs, une [convention de scolarisation](#) entre l'établissement et toutes les familles sera mise en place pour tous les élèves scolarisés à Ursuya à compter de la rentrée 2024. Cette convention vise à préciser les conditions de scolarisation de l'enfant au sein de l'établissement et à préciser les obligations respectives de chacune des parties.

Pour conclure, ce dernier trimestre sera aussi le temps de l'expression des différents talents, avec :

- ✓ Les championnats départementaux et nationaux dans le cadre de l'UNSS
- ✓ La fête du collège le 14 juin.

Les élèves seront sollicités afin d'animer cette fête, l'occasion de se retrouver pour un moment de convivialité organisé par l'APEL du collège. Une occasion de trouver des financements pour les projets des années à venir !

Grâce au soutien des familles pour tenir sur les exigences pédagogiques et éducatives que nous nous donnons au collège Ursuya, nous permettrons à vos enfants de réussir leur scolarité.

Bon trimestre !

Pour l'équipe pédagogique et éducative du collège Ursuya,
Xavier POMIRO
Chef d'établissement

LA VIE AU COLLEGE EN IMAGES ET QUELQUES CLICS



Cliquez ici pour accéder à la carte : <https://view.genial.ly/66325716bba3d60014c423e6>

L'EXPRESSION DES TALENTS EN DEHORS DE LA CLASSE



Cliquez ici pour accéder à la carte : <https://view.genial.ly/663257112da76c00142407b4>



Cliquez ici pour accéder à la carte : <https://view.genial.ly/6632570abba3d60014c41acb>

INFORMATIONS DIVERSES

- **Rentrée 2024 :**

La dotation horaire de l'établissement nous est parvenue au début du mois de février. Elle nous permettra de fonctionner sereinement et de maintenir 3 classes par niveau l'an prochain.



Au niveau des enseignants et des mutations, le mouvement des maîtres est en cours de travail. Peu d'enseignants d'Ursuya postulent sur un autre établissement, ce qui témoigne d'une stabilité au sein de la communauté éducative.

Les effectifs de classe devraient osciller selon les niveaux et la répartition des options entre 27 et 30 élèves par classe.

En ce qui concerne les groupes de niveaux annoncés par Gabriel Attal en janvier, n'ayant pas reçu les moyens horaires pour leur mise en place, nous ne serons pas en mesure de mettre en place ce qui a été annoncé dans les media. Néanmoins, nous accompagnerons les élèves selon les dispositifs d'accompagnement personnalisé déjà en place depuis plusieurs années.

- **Réseaux sociaux et téléphones portables :**

Pour connaître les risques encourus par les personnes à l'origine de propos injurieux sur les réseaux sociaux, [cliquer sur ce lien](#). Il s'agit d'un site d'avocats spécialisés dans le droit des personnes. **Cela doit amener certains à réfléchir davantage à leurs actes.**

PASTORALE

Les élèves du collège ont connu deux temps forts durant Carême, que ce soit dans les murs de l'établissement, ou bien en dehors.



Le vendredi 15 mars, à 14h, Monsieur le Curé nous a accueillis dans son église pour la célébration de Carême.



Le jeudi 14 mars, les élèves qui le souhaitaient (92% des élèves du collège) ont pu participer à l'opération *Bol de Riz* dont les bénéfices seront reversés cette année à l'[association Chrysalide](#).



Créé en 1989, Chrysalide est une association de soutien aux enfants et aux jeunes en situation de handicap et leurs familles.



RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES IMPORTANTES

• Livret Scolaire Unique (LSU) :

Le troisième trimestre sera le moment où l'équipe enseignante évaluera en 6^e et en 3^e la maîtrise des composantes de fin de cycle 3 pour les 6^e, et de fin de cycle 4 pour les 3^e, d'après tout ce qui aura été évalué en cours de cycle.

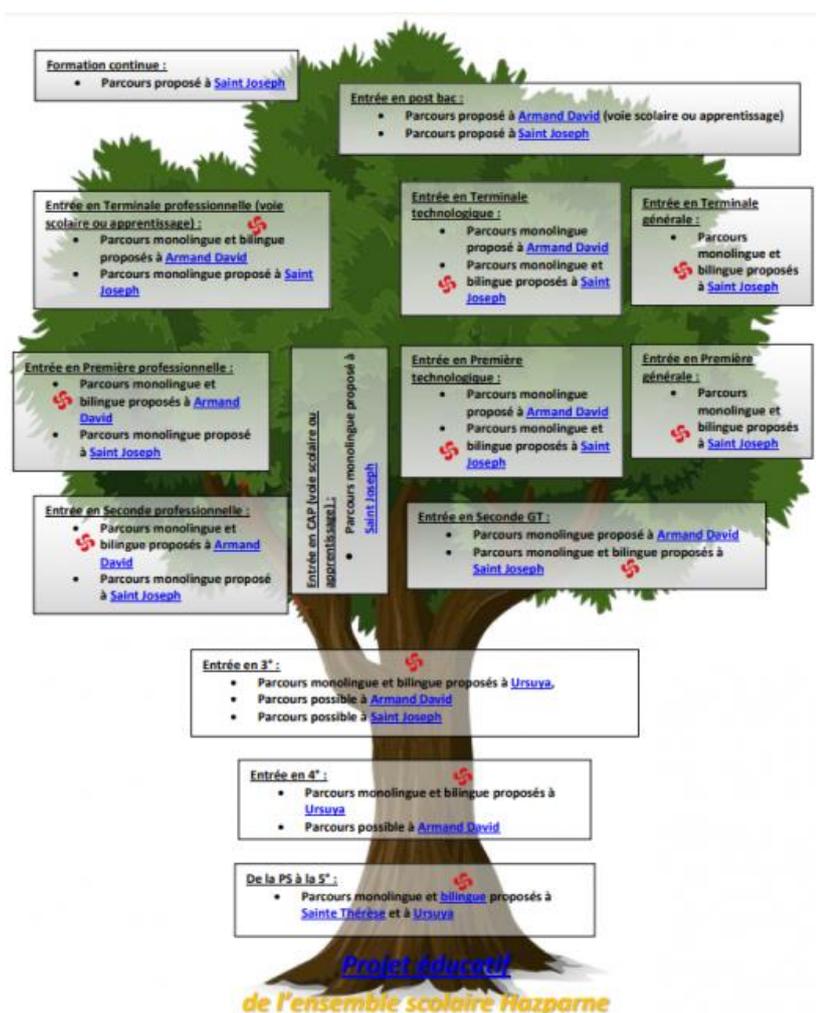
Cela a toute son importance pour les 3^e dans la mesure où cette évaluation constitue ce qui était auparavant appelé « le contrôle continu ». Evaluée sur 400 points, cette évaluation compte pour moitié des points dans l'obtention du DNB et d'une mention.

• Soutenance orale de fin d'année pour les 3^e

L'épreuve s'est déroulée le **mercredi 27 mars de 8h15 à 12h10**, au collège Ursuya sur convocation, prévoyant ainsi le passage de tous les élèves de Troisième inscrits au DNB dans les modalités requises par le Rectorat.

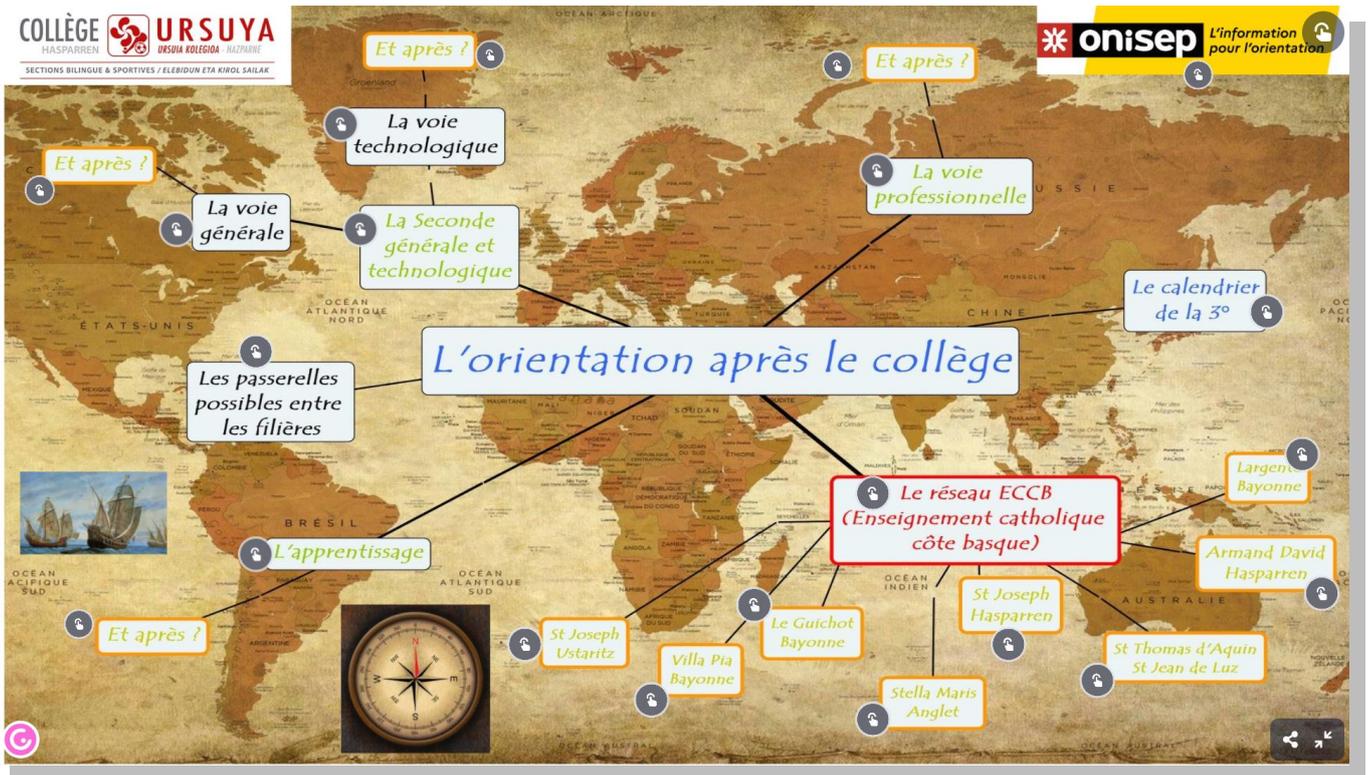
Comme seuls les 3^e sont concernés par cette épreuve, les 6^e, 5^e et 4^e n'ont pas eu cours ce mercredi matin.

• Opportunités de parcours dans l'Ensemble Scolaire Hazparne :



Cliquez sur l'arbre pour une expérience interactive ou [bien sur le lien suivant](#)

Sans oublier la [carte mentale](#) déjà envoyée sur Ecoledirecte :



Cliquez ici pour accéder à la carte : <https://view.genial.ly/61829a75bd8a6d0de903d03b>

Depuis la rentrée 2019, l'offre pédagogique s'est élargie dans l'ensemble scolaire Hazparne avec la mise en place de la réforme du lycée général puis du lycée professionnel. Davantage d'informations seront données le samedi 3 février aux portes ouvertes des lycées Armand David et Saint Joseph.

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous trouverez le parcours à emprunter au lycée général en fonction du projet d'orientation post-bac de votre enfant :

Découvrez les spécialités de bac conseillées pour intégrer la filière du supérieur que vous souhaitez

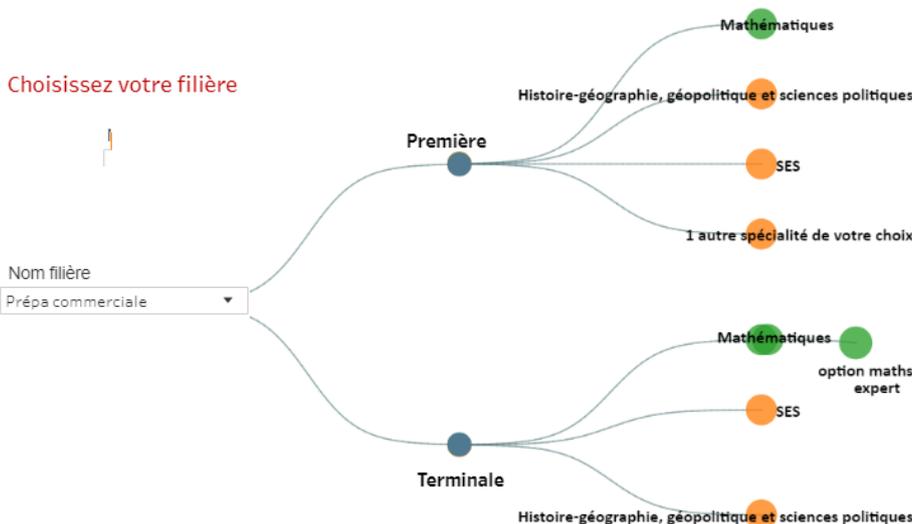
Méthodologie :



Choisissez votre filière

Nom filière

Prépa commerciale



Légende



<https://www.letudiant.fr/lycee/reforme-lycee-quelles-specialites-pour-quelles-etudes.html>

- **Procédure d'orientation post-collège : procédure Affelnet**

Pour un établissement privé : prendre contact avec l'établissement souhaité dès que possible. Il est souhaitable que ceci soit déjà fait, les places étant limitées...

Les établissements privés (lycées généraux et technologiques) participent à la procédure d'affectation des élèves après la 3^{ème}. Si vous souhaitez une affectation dans un établissement privé, en plus du contact avec le chef d'établissement, vous devez positionner en vœu 1, cet établissement. Cette démarche est primordiale pour obtenir ce choix.

Pour un établissement public : les fiches de vœux seront distribuées aux élèves par le professeur principal dans le courant du mois de mai. **Il n'y a aucune autre démarche à faire.**

Attention : n'oubliez pas de tenir compte de l'avis du conseil de classe au second trimestre avant de remplir la fiche de liaison au 3^o trimestre... Des informations très utiles se trouvent dans la rubrique [Quelques pistes sur l'orientation](#) sur le site du collège, ainsi que dans la rubrique [Secteurs qui recrutent le plus](#).

La brochure ONISEP 2024 (version numérique) est aussi disponible en cliquant [sur ce lien](#).

- **Bourse du lycée (année scolaire 2024-2025)**

Votre enfant est actuellement en classe de 3^{ème} et sera en Lycée général ou professionnel à la prochaine rentrée scolaire. Vous pourrez peut-être bénéficier d'une bourse (sous conditions).

Toutes les informations (grille des plafonds et dates de la campagne) seront remises aux élèves de troisième dès réception de celles-ci par le service académique du Rectorat.

Si vos revenus dépassent légèrement le plafond de ressources, nous vous conseillons de compléter un dossier afin qu'il soit soumis en commission dérogatoire, auprès des services des bourses nationales. Dans le cas où vous seriez concerné, vous pourrez effectuer cette demande auprès du Lycée d'accueil lors de l'inscription de votre enfant.

Une seconde période de campagne sera proposée dans les lycées du 1^{er} septembre au 18 octobre 2024.

Si votre situation familiale (divorce, séparation...) ou financière devait changer entre ces 2 dates, n'hésitez pas à faire une demande lors de cette seconde campagne.

- **Inscription dans un collège public**

Si vous décidez une inscription dans un établissement public, veuillez retirer une fiche de demande d'affectation au secrétariat au plus tôt et en informer le professeur principal.

- **Transports scolaires 2024-2025**

Toutes les démarches sont expliquées [en cliquant sur ce lien](#).

- **Reprise des manuels scolaires**

Les livres doivent être vérifiés (CD dans les livres d'Anglais et d'Espagnol), découverts (sauf si la couverture est comme neuve) et scotchés si nécessaire. **Seules les liasses complètes seront acceptées.**

Retour des manuels pour tous les niveaux le lundi 24 juin.

LES ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES

Les élèves mènent différents projets durant leurs années de cycle 4, de la 5° à la 3°. Les 3° peuvent choisir un sujet pour leur soutenance orale qui aura été traité soit en 5°, soit en 4°, soit en 3°.

La soutenance des 3° a eu lieu le 27 mars (le matin) : les autres élèves n'ont pas eu cours. Les 3° ont été entraînés à cet exercice le 14 mars par les élèves de BTS Négociation Digitale Relation Clientèle de Saint Joseph à Ustaritz. Cet oral compte pour 100 points (sur un total de 800) pour l'obtention du DNB.

PRECISIONS SUR LE REGLEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE

- **Téléphones portables** : rappel du règlement intérieur, signé par toutes les familles

L'usage du téléphone portable est **strictement interdit** dans l'établissement ainsi que sur toutes les installations sportives, notamment les vestiaires.

Le téléphone **doit obligatoirement être éteint** durant la journée de classe. **En cas d'urgence**, vos enfants peuvent vous contacter par l'intermédiaire du secrétariat.

Si ces consignes ne sont pas respectées, le portable sera confisqué 48h et restitué **uniquement** à la famille, accompagné d'une retenue avec sursis. Cela suppose que les parents prennent RDV auprès du secrétariat pour vérifier la disponibilité du directeur.

- **Changement de coordonnées** :

Nous vous demandons d'informer le secrétariat via Ecoledirecte de tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, adresse mail mais aussi de coordonnées bancaires. Nous devons avoir les coordonnées actualisées des parents afin d'assurer toutes les correspondances nécessaires, **surtout concernant l'adresse mail**.

- **E.P.S.** :

Les élèves peuvent, pour un motif médical attesté par un professionnel de santé, présenter un certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'EPS.

L'article R. 312-2 du Code de l'éducation dispose que « *les élèves des établissements d'enseignement du premier et du second degrés publics et des établissements d'enseignement du premier et du second degrés privés sous contrat qui invoquent une inaptitude physique doivent en justifier par un certificat médical indiquant le caractère total ou partiel de l'inaptitude. En cas d'inaptitude partielle, ce certificat peut comporter, dans le respect du secret médical, des indications utiles pour adapter la pratique de l'éducation physique et sportive aux possibilités individuelles des élèves. Le certificat médical précise également sa durée de validité, qui ne peut excéder l'année scolaire en cours* ».

Une dispense d'E.P.S ne constitue en aucun cas un motif de départ de l'établissement en cours de demi-journée, sauf dans le cas d'un rendez-vous médical.

Les élèves dispensés d'E.P.S. **doivent être présents en cours**. Sur avis du professeur, soit ils iront en étude, soit ils resteront avec la classe. A la fin de chaque cours, les élèves doivent se changer afin de reprendre une « tenue de ville », y compris en fin de journée.

- **Rattrapage des cours après une absence :**

Dans chaque classe, une procédure a été mise en place et précisée aux élèves. **Les élèves absents doivent se préoccuper dès le retour au collège de la récupération des cours et des devoirs**, et ne pas simplement attendre que d'autres fassent les démarches nécessaires (téléphoner à plusieurs camarades de la classe, aller voir sur Ecoledirecte le cahier de textes en ligne, passer au secrétariat...).

Si les binômes des élèves doivent jouer leur rôle en facilitant le retour de leurs camarades absents, il convient de rappeler que **l'élève absent se doit aussi de se donner la peine de se soucier de récupérer les devoirs.**

Il convient également de rappeler que rattraper un cours ne se limite pas à coller des feuilles dans un cahier pour être en règle, mais bel et bien à :

1. travailler et apprendre la leçon,
2. refaire les exercices faits en classe
3. poser des questions au professeur au cours d'après s'il y a un souci.

Si vous rencontrez des problèmes, vous pouvez le signaler au professeur principal, sur le carnet de correspondance et laisser un message téléphonique au secrétariat.

- **Pantalons troués :**

Les pantalons troués sont toujours interdits, la règle n'a pas changé... Pour rappel, se référer au règlement intérieur dans les carnets de correspondance.

- **Vérification des carnets et de la chemise à rabats Vie scolaire avec les documents transmis :**

Le carnet de correspondance est un document administratif très important. Nous comptons sur votre collaboration afin de le vérifier **toutes les semaines** pour savoir si votre enfant a eu des problèmes et si toutes les informations contenues dans la chemise à rabats Vie scolaire avec les documents transmis vous ont bien été communiquées.

Inscriptions à Ursuya pour la rentrée 2024/2025

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2024 se poursuivent.

Réinscriptions des élèves actuellement scolarisés à Ursuya :

Le formulaire vous a été envoyé avant les vacances de Pâques sur Ecoledirecte. Merci de prendre le temps de le remplir, le traitement des données sera grandement simplifié. La forme du support de réinscription change, mais tout est expliqué, donc tout devrait bien se passer... En cas de difficulté, n'hésitez pas à [contacter le secrétariat](#).

En cas de changement d'avis, merci de contacter dans les meilleurs délais le secrétariat.



Chers parents,

Les conseils de classe du second trimestre ont eu lieu et nous voilà maintenant tournés vers la fin de l'année scolaire.

Cette période sera rythmée par plusieurs temps forts : le voyage à Salamanque des élèves de 4ème, la préparation du DNB, et l'évènement incontournable de la fin de ce troisième trimestre, la fête du collège.

Cette dernière aura lieu le vendredi 14 juin. Ce moment festif, très attendu par nos enfants, est l'occasion pour les collégiens, leur famille et l'ensemble du personnel de l'établissement de se retrouver pour clôturer l'année scolaire.

L'APEL sera mobilisée aux côtés de Monsieur POMIRO et de l'ensemble de l'équipe du collège pour offrir une belle journée aux élèves. La fête se poursuivra dans la soirée autour d'une paëlla et de nombreuses animations.

Nous vous attendons nombreux pour participer à ce moment important dans la vie du collège !

Nous vous retrouverons également les 2 derniers samedis d'août, les 24 et 31 de 9h à 12h, pour la remise des manuels et fournitures scolaires.

Nous souhaitons un excellent troisième trimestre aux élèves et à l'ensemble de l'équipe enseignante et éducative.

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 14 JUIN POUR LA FÊTE DU COLLEGE !!!

Dans l'attente, recevez, chers parents, nos cordiales salutations.

L'équipe de l'APEL Ursuya

LES DATES IMPORTANTES DU TROISIEME TRIMESTRE

- Du 11 au 15 mars : échange avec un collège de Bilbao (5° bilingues)
- Le 14 mars : bol de riz
- Le 14 mars : venue des élèves de BTS d'Ustaritz afin de préparer l'oral du 27 mars
- Le 15 mars, à 14h : célébration de Carême

Le 27 mars, 8h15-12h10 : soutenance orale pour les 3°

- **Pas de cours le 27 mars pour les 6°, 5° et 4° (soutenance orale des 3°)**
- Le 28 mars : journée d'intégration des futurs 6° accompagnés des délégués de 6° actuels.
- Les 4 et 5 avril : interventions en 3° sur addictions/sexualité
- Du 8 au 12 avril : séjour à Salamanque pour les 4°
- **Le 1^{er} mai : Fête du travail, jour férié => pas de cours**
- Le 6 mai : projet Olympisme en 5°
- **Le 8 mai : Victoire 1945, jour férié => pas de cours**
- Le 9 mai : pont de l'Ascension, pas de cours

Les 16 et 17 mai : brevet blanc 2

- **Le 20 mai : lundi de Pentecôte => pas de cours / Passage de la flamme olympique à Hasparren**
- Le 6 juin : atelier « Mise en scène » (théâtre en 4°)

- **Conseils de classe 3C/3A/3B : le 30 mai, 17h**
- **Conseils de classe 6C/6A/6B : le 3 juin, 17h**
- **Conseils de classe 4C/4A/4B : le 10 juin, 17h**
- **Conseils de classe 5C/5A/5B : le 13 juin, 17h**

- **Le 14 juin, à partir de 14h35 : fête du collège**
- Du 18 au 20 juin : stage d'observation des 4° en entreprise
- Le 24 juin : retour des manuels scolaires pour tous les niveaux
- **Le 25 juin, après les cours : fin des cours pour tous les élèves**
- Les 26 et 27 juin : entraînement DNB (3°). Plus de précisions sur l'organisation ultérieurement.

Les 1^{er} et 2 juillet : DNB

A noter :

- **Rentrée des 6° : le 2 septembre 2024**
- **Rentrée des 5°/4°/3° : le 3 septembre 2024**

La circulaire d'informations sur l'organisation de la rentrée prochaine (dates, horaires...) sera disponible début juillet avec la liste des fournitures.